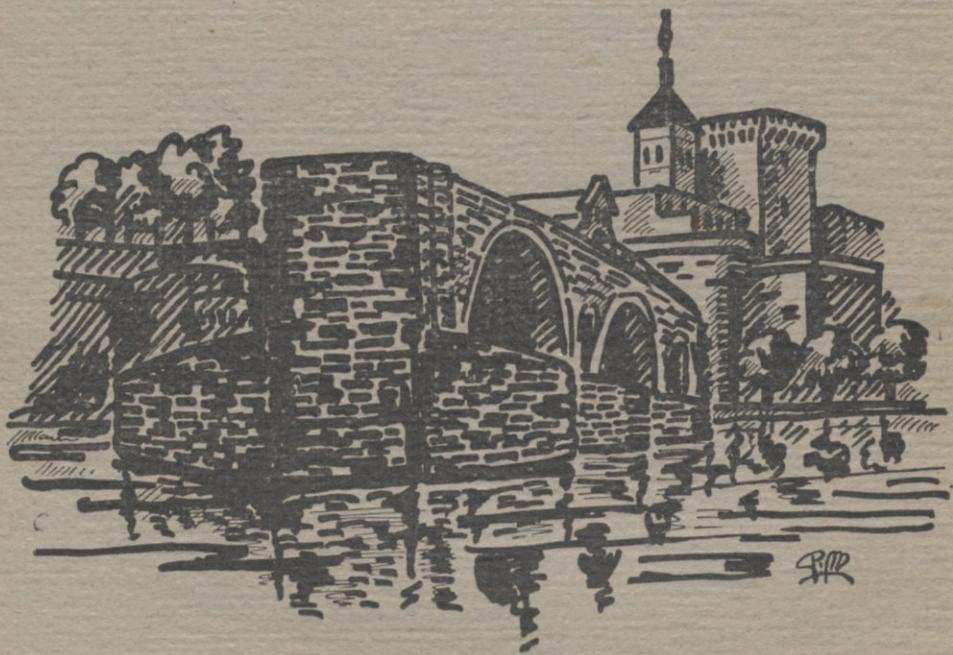

D. - M. MARIÉ

LE PONT SAINT BENEZET



PREMIER VOLUME

HISTOIRES & RÉALITÉ



Numérisation réalisée dans le cadre du programme de
recherche PAVAGE

UMR 3495 MAP

Michel Berthelot

28 février 2013

Utilisation strictement réservée aux chercheurs
engagés dans le programme de recherche sur la
numérisation et la modélisation 3D du pont d'Avignon
dans son paysage fluvial

PREMIERE PARTIE

HISTOIRES

CHAPITRE PREMIER

EXISTENCE IRRÉFUTABLE

D'UN PONT A AVIGNON, DE 1185 A 1226

L'existence d'un pont à Avignon à la fin de l'année 1185 est attestée par un document d'archives indiscutable. C'est un acte établi par un notaire, par lequel les Consuls d'Avignon en exercice, après avoir pris l'avis du juge viguier et sous l'autorisation du Seigneur évêque fixent, en janvier 1186 (vieux style 1185), les droits de péage de cet ouvrage (1).

Ce pont livré à la circulation avait donné lieu à des contestations de la part des propriétaires du droit de passage par bacs, mode de traversée qui continuait à subsister. Ceci a mis certains auteurs dans l'embarras pour expliquer cette coexistence de moyens de passage, ce qui est pourtant très admissible. Les bacs ne pouvaient être supprimés puisqu'ils appartenaient à des particuliers et comme, d'autre part, il existait très probablement une île au milieu du fleuve, comme de nos jours, le pont n'était peut-être terminé que sur l'un des bras.

Le constructeur du pont est cité dans ce document pour indiquer qu'il avait participé, avec le Seigneur évêque (décédé) et les consuls régissant la cité à l'époque, à la détermination des droits imposés jusqu'à la date de l'acte. Il n'y est nullement qualifié de saint. On lit simplement : « *Quand Frère Bénézet, de*

(1) Archives de Vaucluse. Hôpitaux H 11 Cart^{re} du pont F^o 13-14. Copie Arch . de la Ville. Hôpital du pont A.1. Cette pièce a été publiée par le Dr Pansier. Histoire de l'œuvre des frères du pont d'Avignon (1181-1410). Annales d'Avignon et du Comtat 1920-1921 Pièces justificatives N° 2

pieuse mémoire commença le pont ». Le rédacteur de l'acte n'a pas cru devoir exprimer à la postérité le caractère de sainteté du personnage du premier Directeur de l'Œuvre, décédé.

Cette œuvre avait été évidemment fondée dès le début et même avant le commencement des travaux. Les documents relatifs à cette organisation montrent que, comme toutes les œuvres semblables, elle assumait l'administration de l'ouvrage : collecte des fonds, surveillance de leur emploi et leur répartition, soit en général la gestion des travaux et l'exploitation du passage. A cet effet, dès le début des travaux, fut projetée la construction d'une église et d'un hôpital, hostellerie indispensable aux pèlerins.

L'église ne peut être autre que la chapelle, encore existante et pour former le noyau des bâtiments de l'hôpital, on voit le frère Bénézet acheter en avril 1181 (1) une maison avec jardin dont on ne peut fixer la situation exacte. Il apparaît dans l'acte comme le Directeur de l'Œuvre, sans que sa priorité soit bien affirmée. Le rédacteur de l'acte le cite seulement : *Fratri Benedicto ejudem inceptor et ministro*.

En 1187, il était remplacé par Frère Jean Benoît ainsi qu'il apparaît par plusieurs actes, dont deux qui se rapportent au rachat de parties des droits de passage par bacs sur le Rhône (2). Ces rachats des droits semblent avoir été la principale préoccupation des recteurs de l'Œuvre et les successeurs de Jean Benoît s'y employèrent de leur mieux. Ce n'est qu'en 1216 que la dernière partie du droit de passage par barques fut enfin acquise par l'Œuvre (3). Il avait fallu plus de 30 ans pour arriver à éteindre cette concurrence, pour que l'Œuvre du pont restât enfin propriétaire du passage.

L'affaire proposée par le jeune Bénézet aux édiles d'Avignon, la construction d'un pont, était alors totalement réalisée et en plein rendement. La charité publique avait permis l'édification d'une œuvre grandiose dont l'entretien et la transformation étaient assurés par les bénéfices d'exploitation. Dans ce terme, il faut comprendre tout ce qui pouvait constituer des revenus à cette époque de foi pure.

Depuis 1187 (4) l'évêque avait concédé à l'œuvre du Pont un cimetière et l'église, ce qui lui permettait, dans les limites du pont et de l'hôpital, de se considérer comme à la tête d'une petite paroisse. L'hôpital dans lequel les Frères et Sœurs prodiguaient leurs soins, ne pouvait produire des ressources, bien que son but charitable puisse être considéré comme un complément d'attraits pour la foule.

Mais le principal ornement de cette entrée d'un pont était la relique du fondateur qui reposait dans la chapelle. Avec le recul

(1) Archives de V. Hôpitaux H 2 Cartulaire du pont. Original parchemin en mauvais état Dr Pansier. Op. cit. p. j. N° 1 P 34

(2) Dr. Pansier. Op. cit. p. 36-37

(3) 15 décembre 1216. Arch. De V. Cartulaire du pont. F° 23 et 36-37. Dr Pansier Op. cit. Pièces justificatives N° 25 p. 55

(4) Arch. De V. Archevêché G 9 F° 232 copie de 1366. Dr Pansier op. cit. p. 37-39

du temps, on s'apercevait que, pour réussir un tel travail, l'adolescent Bénézet avait été vraiment inspiré par la Providence divine qui n'attribue des facultés de grands constructeurs qu'à ses élus.

Aussi la multitude des estropiés, paralytiques, malades de toutes sortes y vint-elle pour implorer l'intercession du disparu, auprès de Dieu.

Le grand nombre de pèlerins ainsi conduit au tombeau placé dans la chapelle, comme dans tous les lieux de prières en commun et d'exaltation des affligés, constata des guérisons miraculeuses. De prodige, d'homme supérieur dont on l'avait qualifié durant sa vie, Bénézet ne tarda pas à passer à l'état de sainteté et sa réputation s'établit comme telle, dans le public.

Dès le mois de novembre 1202, il est qualifié de Bienheureux, *Beatus Benedictus*, dans un acte de donation pour lequel le comte de Forcalquier concède ses droits de portenage à l'Œuvre du pont (1).

Pour la première fois, dans cet acte, un scribe qualifie le constructeur du pont de « bienheureux », mais on ne peut savoir si l'Eglise avait commencé la canonisation du jeune berger, selon les règles observées en tel cas et qui se poursuivent encore de nos jours, ou si ce titre lui était donné simplement sous l'impulsion populaire. Aucune trace de la canonisation de Saint Bénézet n'a été retrouvée dans les archives du Vatican, ce qui laisse peser un doute sur cette procédure, qui n'a peut être jamais été engagée.

Le premier chroniqueur qui fait mention du pont et de son jeune constructeur, ne permet pas de lever l'imprécision. Il s'agit de Frère Robert d'Auxerre, moine du couvent de la même ville, mort en 1212, qui écrivit (2) :

« Année 1177. En cette année vint à Avignon, un adolescent appelé Benoît, se disant envoyé de Dieu pour construire un pont sur le Rhône. On se moqua de lui à cause de son défaut de ressources pour une telle œuvre à laquelle la profondeur et la largeur de ce grand fleuve ôtaient tout espoir de possibilité. Mais il insista cependant avec hardiesse et, au bout de peu de temps, les habitants de la ville, incités par une manifestation de la volonté divine (nutu divina) en faveur de sa parole, entreprirent à l'envie cette œuvre ; malgré les difficultés dépassant toute mesure, il construisit enfin un monument d'une étonnante somptuosité. Pour couvrir ses dépenses, ce jeune homme d'une vie saintement exemplaire, parcourut longtemps diverses provinces pour y recueillir les aumônes des fidèles et l'on rapporte que sa mission fût appuyée par un grand nombre de miracles. »

Et le moine d'Auxerre achève, en quelques lignes, la partie réellement historique des actes de Bénézet :

« Année 1184. En cette année-là, Bénézet, constructeur du pont d'Avignon, jeune homme d'une vie hautement sainte, mourut et fut enseveli, sept ans après le commencement de l'entreprise, sur ce pont merveilleux qui était construit en grande partie. »

(1) Archives de V. Cartulaire du pont. F° 22 et 33. Confirmation du 25 août 1207. Dr Pansier op. cit. Pièces justificatives 12 pp 44 et 45

(2) Recueil des Historiens des Gaules T XII, p. 298. Robert d'Auxerre. Chronologia seriem Temporum et historium.

La réputation de sainteté de Bénézet qui avait dépassé les limites de la cité d'Avignon, ne semble pas avoir été connue des Croisés contre les Albigeois qui, en 1226, mirent le siège devant la ville et l'emportèrent. Comme on le verra au dernier chapitre de ce volume, les principaux barons de France, parlant du pont dans une correspondance, en attribuent la construction aux édiles et aux habitants de la ville, sans plus.

La sentence rendue par le vainqueur, l'année suivante, comportait la destruction de ce pont, dont il subsista, du côté d'Avignon, que les travées donnant accès à la chapelle. L'œuvre qualifiée de divine, n'avait duré que 41 ans.

Les recteurs de l'œuvre du pont durent réinstaller leurs bacs en formant le projet de rebâtir l'ouvrage selon les procédés devenus courants au 13^e siècle, c'est-à-dire en maçonnerie, édifice beaucoup plus dispendieux que le pont primitif et avec cette difficulté nouvelle que, pour l'appel à la charité publique, un autre pont concurrent allait voir le jour. Il s'agissait du pont de Saint-Saturnin du Port, le fameux Pont Saint-Esprit qui reliait deux rives du territoire français et, par ce fait, devait être favorisé par le Roi de France, en personne.

CHAPITRE VII

LES TRAVAUX HISTORIQUES DU XIX^e SIÈCLE

L'abbé Grégoire n'avait fait que mettre noir sur blanc, l'opinion de ses contemporains. M. de Saint-Venant, le savant membre de l'Institut, mort en 1886, âgé de 88 ans, lui-même convaincu de la science constructive de Saint Bénézet, a laissé une note précise à ce sujet. Assistant comme secrétaire à une réunion du Conseil général des Ponts et Chaussées, au cours de laquelle, en 1825, fut examiné le projet de consolidation des piles du vieux pont d'Avignon, il entendit l'un des inspecteurs généraux, M. Prony (1), interrompre la lecture au nom de Saint Bénézet et dire : « *C'est notre patron ... Au siècle dernier, Chézy (2), directeur après son maître et ami Perronnet (3), de l'Ecole des Ponts et Chaussées, célébra à Paris avec ses élèves et amis, la Saint Bénézet, patron des ingénieurs* » (4).

M. de Saint-Venant qui devait faire, par la suite, une belle carrière d'ingénieur, se serait alors promis de rétablir cette fête fraternelle. Il ne tint pas totalement cet engagement moral puisqu'il mourut, presque octogénaire, sans avoir renoué la tradition et même sans avoir publié ses notes sur le saint.

Le pont Saint-Bénézet devait intéresser ces techniciens.

(1) Gaspard Riche, baron de Prony, né en 1735, mort en 1839. Directeur du cadastre, Directeur de l'Ecole des Ponts et Chaussées, fut chargé de l'amélioration du cours du Pô, des ports de Gênes, Ancône et de l'assainissement des marais Pontins. Inventeur du frein dynamométrique qui porte son nom.

(2) De Chézy. Directeur de l'Ecole des Ponts et Chaussées, né en 1718, mort en 1798. On lui doit les ponts de Neuilly, de Mantes, du Tréport, etc.

(3) Jean Perronnet (1708-1794) fut nommé Directeur de l'Ecole des Ponts et Chaussées à sa création, en 1747. Inspecteur général des Ponts et Chaussées, de 1757 à 1786. Il a dressé les plans des ponts de Neuilly, de Nemours, de Pont-Sainte-Maxence, de la Place de la Concorde. Il fit construire le canal de Bourgogne, le grand égout de Paris, etc.

(4) A. B. de Saint-Venant. Saint Bénézet, patron des ingénieurs. Œuvre posthume publiée par les enfants de l'auteur. Bourges. Tardy-Pigelet, 1889, p. 5

M. Gauthey (1) qui avait amassé des matériaux pour son traité de la construction des ponts, avait classé cet édifice comme le second, construit en France, après la disparition de l'empire Romain. Le premier étant celui de Bonpas. N'ayant pu publier son travail, il fut donné à son gendre, l'ingénieur Navier (2) de le faire connaître au public. M. Gauthey qui avait été renseigné sur le pont d'Avignon par les ingénieurs qui y faisaient leur résidence, écrit (3) :

Le Rhône se partage et forme une île devant la ville d'Avignon. Il paraît que l'on construisit d'abord sur les deux bras, deux parties séparées, auxquelles on donna une direction à peu près perpendiculaire à celle des courants du fleuve. L'une avait cinq arches et l'autre en avait huit ; on les réunit ensuite par le moyen de huit nouvelles arcades élevées sur l'île qui les séparait et qu'il fallait diriger selon une ligne courbe afin de les raccorder, de chaque côté, avec les parties déjà existantes. Celles-ci présentent elles-mêmes beaucoup de sinuosités, quoique rien ne s'opposait à ce qu'elles fussent disposées en ligne droite, le pont se trouvant alors composé de 21 arches d'environ 33 mètres d'ouverture et sa longueur totale était de 900 mètres.

On voit encore, du côté de Villeneuve, une rampe très raide qui servait à y monter et dont la pente est de plus de 0 m. 33 par mètre, Sa largeur (du pont) n'est que de 4 mètres entre les parapets qui n'ont que 0 m. 2 d'épaisseur. Toutes ces circonstances font douter qu'il n'ait jamais passé de voitures sur ce pont, et cela est d'autant plus vraisemblable que les transports se faisaient anciennement, presque toujours à dos de mulet.

L'auteur ajoute, en donnant le détail de la construction des arches : « Les têtes se sont un peu éloignées du milieu dans la première arche et l'on aperçoit quelques crampons de fer qui lient les arcs les uns avec les autres ».

Le texte est accompagné d'un atlas contenant un plan du pont Saint-Bénézet loin de correspondre à la réalité. Une coupe longitudinale de la seconde pile, absolument invraisemblable, y est jointe (fig. 9). On peut se demander où cet inspecteur des Ponts et Chaussées, chargé de donner un avis sur le maintien ou non du pont d'Avignon dans un projet de reconstruction, a bien pu recueillir ce dessin ? Il avait pourtant à sa disposition ceux de M. Maurette, aujourd'hui disparus du dossier des archives nationales (4), qui n'atteignaient certainement pas un tel degré de fantaisie.

(1) Emiland Marie Gauthey, né en 1732, à Châlon-sur-Saône, fils d'un médecin, étudia les mathématiques à l'Ecole des Pages de Versailles, entra à l'Ecole des Ponts et Chaussées, y devint professeur durant deux ans, s'intéressa à tous les travaux des ponts, travailla au canal de Bourgogne et celui du Centre. Inspecteur général des Ponts et Chaussées, mort le 14 juillet 1807.

(2) Navier (Louis), né à Dijon, en 1785, mort à Paris en 1836. Ingénieur des Ponts et Chaussées, entré à l'Académie des Sciences en 1824. Outre les ouvrages de Gauthey, il publia ceux de Bélidor. Connu pour la théorie de la résistance des matériaux qui porte son nom.

(3) Gauthey. Traité de la Construction des Ponts. 2^e édition. Paris 1832. T. I., p. 48.

(4) M. Maurette était ingénieur des Ponts et Chaussées à Avignon à l'époque révolutionnaire. Il adressait, le 21 Vendémiaire an XII (A.N. F. 14-190) au citoyen Gauthey, inspecteur général, la lettre suivante :

Mon Général,

J'eux l'honneur de faire hier la remise à M. Rouget, pour vous être envoyé aujourd'hui, le résultat de mon travail sur le pont d'Avignon dont vous me fîtes l'honneur de me charger, lors de votre dernier passage dans cette ville. Ce résultat est

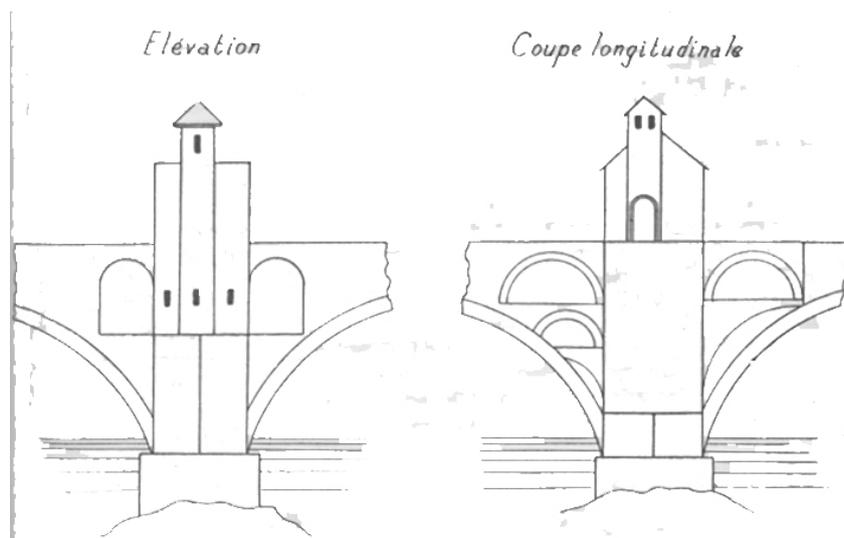


Fig. 9 – In vraisemblables dessins des albums de MM. Navier et Morandière

Quand on vérifie les projets adressés à l'administration centrale par les fonctionnaires contemporains de M. Gauthey, on constate qu'ils sont empreints d'un esprit de véracité consciencieuse. On ne peut pourtant pas prêter à M. Navier, une erreur de dessin lors de la remise des plans au clichage. Ces plans étaient admis comme véridiques puisqu'ils ont été également utilisés par M. de la Morandière dans son atlas des ouvrages d'art (1).

En 1830, en pleine période romantique, un Académicien, le Marquis de Fortia (2) consacra quelques pages au pont de la ville...

composé de trois plans les uns sur les autres, dont le premier, exprimé en bleu, est relatif aux bords du Rhône ; le second, rendu en rouge, fait voir les pénétrations au-dessus des dites piles et des reins de quelques arches. Enfin le troisième, marqué en noir, représente le dessin du pont pris au niveau du garde-corps.

2° Un plan particulier détaillé de la chapelle dite de Saint-Bénézet établi sur la seconde pile dudit pont, que je n'ai pas voulu mettre sur le plan général sus-énoncé pour éviter la confusion ; et parce que j'ai cru que ce morceau valait la peine d'être traité séparément.

3° Du développement des douelles des voussoirs des quatre arches encore « existantes » dudit pont, faisant voir le nombre apparent de ceux-ci, leur disposition et quelques particularités de certaines,

4° De l'élévation du côté aval, comme la plus intéressante à connaître, de l'édifice en question, où sont exprimés, en rouge, la coupe sur la longueur du milieu du pont, et en bleu, les gardes-corps aplomb sur la tête amont, et le frontispice de la chapelle précitée.

5° Du profil pris au milieu et en travers de la seconde arche, à compter du côté d'Avignon, faisant voir l'élévation latérale de la seconde pile et du temple au-dessus de la dite, le tout coté et simplement en esquisse ainsi que vous n'y avez fait autoriser.

(1) M. de la Morandière. *Traité de la Construction des Ponts et Viaducs*. Atlas. Planche 54.

(2) Fortia d'Urban (Agricol-Joseph-François, etc., de), né à Avignon, le 18 février 1756, fils du vignier de cette ville et descendant d'un seigneur d'Urban, cosseigneur de Caderousse. Il fit ses études à La Flèche puis à Paris. Sous-lieutenant au Régiment de Roi-Infanterie, à Nancy, en 1773, il alla à Rome pour soutenir un procès et y resta deux ans. Il vint ensuite à Paris et y connut d'Alembert avec lequel il se lia d'amitié.

dont il était originaire (1). Après un résumé historique très succinct, il écrit :

« Le pont avait vingt-deux arches un peu plus grandes que celles du pont Saint-Esprit. Il y avait de plus trois autres arches qui en joignait les deux parties, une île en occupant le milieu. Sa largeur était de plus de *cinq pas*, c'est-à-dire plus de huit mètres et sa longueur d'environ *1200 pas* ou 1949 mètres. Il n'était pas construit en ligne directe ; divers angles ou inflexions le rendaient en quelque sorte *tortu* et lui donnaient la forme d'une *tranchée*. Au milieu, il se portait en avant pour recevoir le cours des eaux, avec un éperon qui formait une espèce de coin ».

On peut se demander avec quel instrument, cet honorable membre de l'Institut avait bien pu mesurer la largeur du pont qui ne dépasse pas 4 m. 70 ? *Son pas*, de plus de 1 m. 75, ne devait pas être très courant. Il se trompe également sur la longueur qui paraît n'avoir été l'objet, de sa part, que d'une simple estimation. Mais, d'après une note de l'ouvrage, on s'aperçoit que cet auteur a puisé ses données dans l'œuvre de Fantoni (2) qui lui a fourni les chiffres publiés. Il a simplement confondu *pièd* et *pas* et la valeur de ceux-ci. Simple erreur d'échelle, qui, pour le lecteur, n'est pas sans importance.

Quelques années plus tard, en 1835, M. Mérimée (3), dans un volume qui constituait un tour d'horizon descriptif des monuments de la région, a à peine parlé du pont Saint-Bénézet. Il recherchait des monuments romains et son regard s'est simplement porté sur la chapelle. Il n'a pas manqué de mentionner le morceau d'architecture le plus saillant, et écrit :

« La chapelle Saint-Bénézet est presque dépourvue d'ornements : quelques détails cependant méritent d'être cités. Un d'eux est le chapiteau d'un pilastre corinthien. S'il n'est pas antique, il atteste une imitation habile et la conservation des traditions de l'art antique, à une époque où il était absolument oublié dans le nord de la France » (4).

En 1854, celui que l'on peut appeler le chef de l'École des légendaires du XIX^e siècle, M. Augustin Canron (5), fit paraître en un petit volume, une notice sur Saint Bénézet (6). Cet avocat, s'était donné pour tâche, dans sa jeunesse, de réunir les restes de Saint Bénézet que la Révolution avait dispersés.

Le Pape le nomma capitaine des milices du Comtat.

M. de Fortia entra le 17 décembre 1830, à l'Académie des Belles-Lettres où il remplaça Dembray. Il a laissé de nombreux ouvrages. Il est mort à Paris, le 4 août 1843.

(1) Marquis de Fortia. Histoire du pont sur le Rhône à Avignon. Extraits d'une note sur les œuvres de M. le vicomte de Châteaubriand (Génie du Christianisme. T. VI, p. 197) Paris, 1830, p. 42, in-12°

(2) Sebastiano Fantoni. Istoria della città d'Avignone. In Venetia MDCLXXVIII pp 18 et 19.

« Elungo il ponte intorno a mille e ducento **passi** et piu di cinq largo. E'torto et ritorto con diversiangoli, e pregature quasi a biscaia, o in forma du trincera... Il ponte di XXII arcata grandi Alquanto piu di quelle del Ponte di Sancto Spirito et di tre alte mezzane, il qual fabrico la città Sul Rodano, e fu appresso riparato da' Sommi Pontefici é opera superbissima-tutto che ora in qualche parte atterato e negletto :

Nil ponte Superbius

Quem Subtus Rhodanum multis iam labitu auctus Fluminibus

(3) Mérimée, Notes d'un voyage dans le midi de la France. Paris 1835.

(4) d°, p. 142

(5) François-Marie-Louis-Auguste Peyrot de Canron, licencié en droit civique de France, en droit canonique de Rome, docteur in utroque de l'Université catholique de Würcester (Etats-Unis), chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

(6) Auguste Canron. Notice sur Saint-Bénézet et le bienheureux Pierre de Luxembourg. Avignon, in-12, 1854.

Ses efforts avaient été couronnés de succès et une translation dans l'église Saint-Didier, avait eu lieu le 31 décembre 1853. TI résumait la vie du Saint dont les restes étaient associés à ceux du bienheureux Pierre de Luxembourg et il donnait, in-fine, les prières à dire en leur honneur.

L'archevêque d'Avignon, Mgr Debelay, publia en même temps (1), le mandement qu'il avait écrit à l'occasion de cette translation.

La même année, M. Canron, fit éditer un volume plus important de l'histoire de Saint Bénézet (2). Dans cet ouvrage assez complet, il commente la naissance et les premières années de Saint Bénézet, sa vocation, son arrivée à Avignon; il s'étend sur la fondation du pont et l'organisation des frères pontifes, les miracles opérés, commente les erreurs des anciens légendaires sur le saint et donne des détails sur la construction des ponts dans l'antiquité. L'auteur décrit également le pont Saint-Bénézet, relate les quatre (3) translations et donne en pièces justificatives, une copie du manuscrit d'Avignon avec la transcription en langue provençale que Nouguié avait déjà publiée. C'est un ensemble complet qui n'apporte rien de neuf et manque d'esprit critique.

Il appartenait à Viollet-le-Duc de publier, le premier, une notice donnant des détails techniques sur le pont Saint-Bénézet. Il en fit une description selon ses vues personnelles, qui sont loin de correspondre à la réalité. Chargé de restaurer les remparts, il vint à Avignon et y séjourna. Il y connut M. Achard, l'architecte de la ville, qui lui fournit des renseignements sur l'ouvrage édifié sur le Rhône. Il les a insérés dans deux publications :

1° Le tome III des archives de la Commission des monuments historiques (4) ;

2° Le dictionnaire de l'architecture, à l'article *Pont* (5). Dans la première, il a fait suivre le texte, qui n'est pas de lui, de dessins représentant seulement la tour d'entrée du pont avec le plan du rempart et de l'église de l'ancien hôpital, ainsi que deux coupes correspondant aux plans des chapelles. Le plan du châtelet. (fig. 10 et 11) comporte une défense située en avant de la porte, qui n'a existé que dans le cerveau fécond de l'auteur. Il s'agit d'une sorte de porche au-dessus duquel auraient pu prendre place des défenseurs qui auraient accédé à cette plate-forme par deux escaliers latéraux.

L'article Pont du dictionnaire est de la main de Viollet-le-Duc lui-même.

(1) Mandement de Mgr l'archevêque d'Avignon pour la translation des reliques de Saint-Bénézet. Avignon. Aubanel frères, 1853. In-4° 11 p.

(2) Augustin Canron. Histoire de Saint Bénézet berger et des frères du pont d'Avignon. Carpentras. Imprimerie Devillario, 1854. In-12, 188 p.

(3) La quatrième étant celle relatée par M. Canron et faisant l'objet du mandement de Mgr. Debelay.

(4) Archives de la Commission des Monuments historiques publiées par ordre de S.E. M. Achille Fould, ministre d'Etat. In-fol, 5 vol. 1855-1872. Tome III, relatif à la cité de Carcassonne et au Palais des Papes à Avignon.

(5) Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture du XIe au XVIe siècle. Vol. VII, p. 221 et sq.

Connaissant la partie existante de l'édifice et le point d'arrivée, la tour Philippe le Bel, il pouvait par la pensée, restituer l'ouvrage entier. Il n'y manqua pas et n'eut aucune difficulté à dessiner un pont théorique qui devait constituer l'une des belles figures de ce dictionnaire (fig. 12).

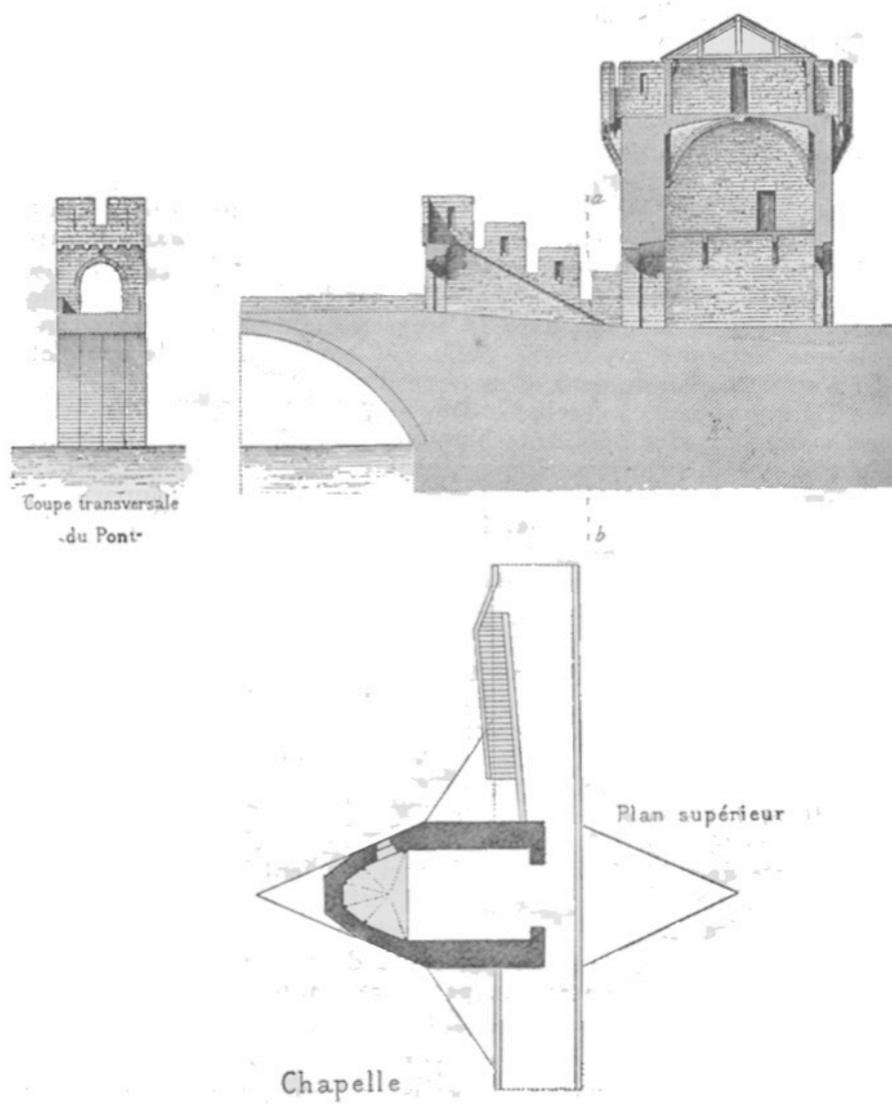
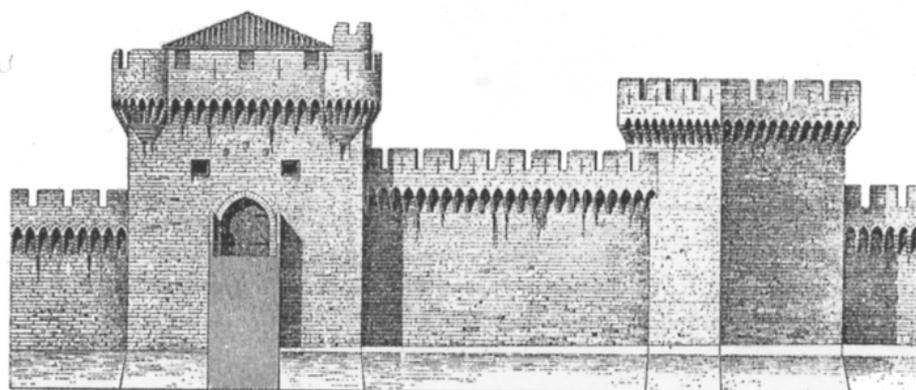


Fig. 10 – Coupe de la Tour d'entrée et du châtelet sur la première arche imaginé par M. Viollet-le-Duc

(Archives de la Commission des Monuments historiques T. III)

C'est un auteur qui se sait omniscient. Rien ne l'embarrasse ; il peut tout expliquer même en altérant la vérité, comme dans ces détails (1) :



Chapelle de Saint Benezet
Coupe sur la Calée du Pont en *a b*

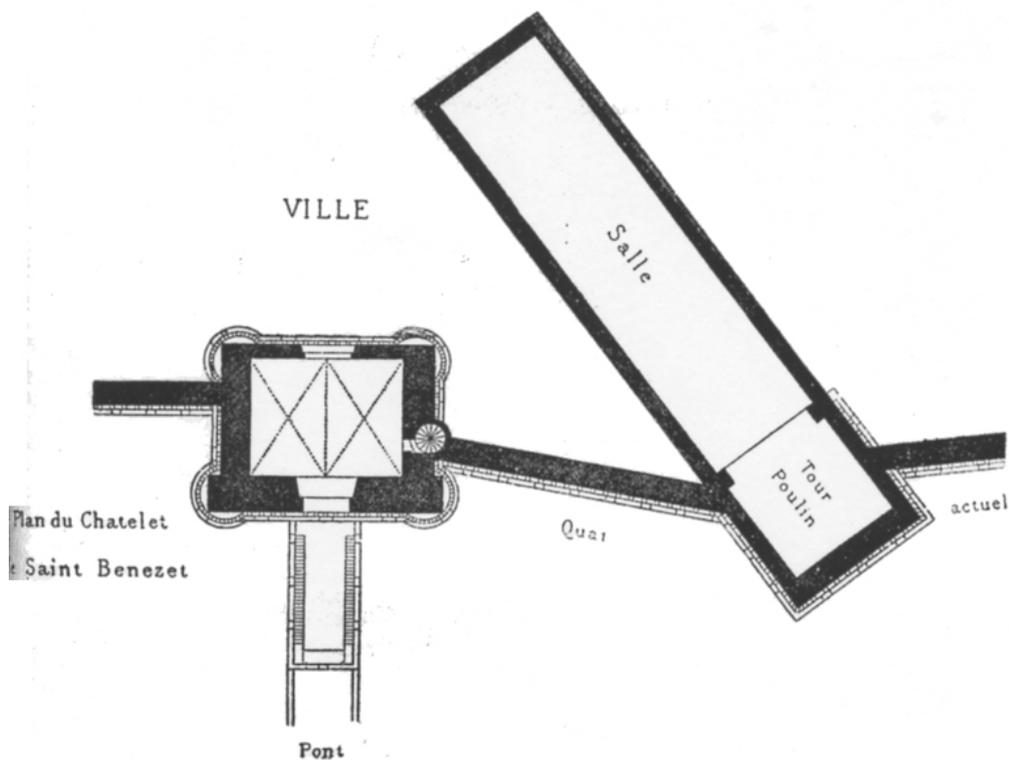


Fig. 11 – Elévation et plan de la porte et de l'église de l'hôpital du pont d'après Viollet-le-Duc. Archives de la Commission des Monuments historiques T. III)

(1) Dictionnaire. T VII, p. 221

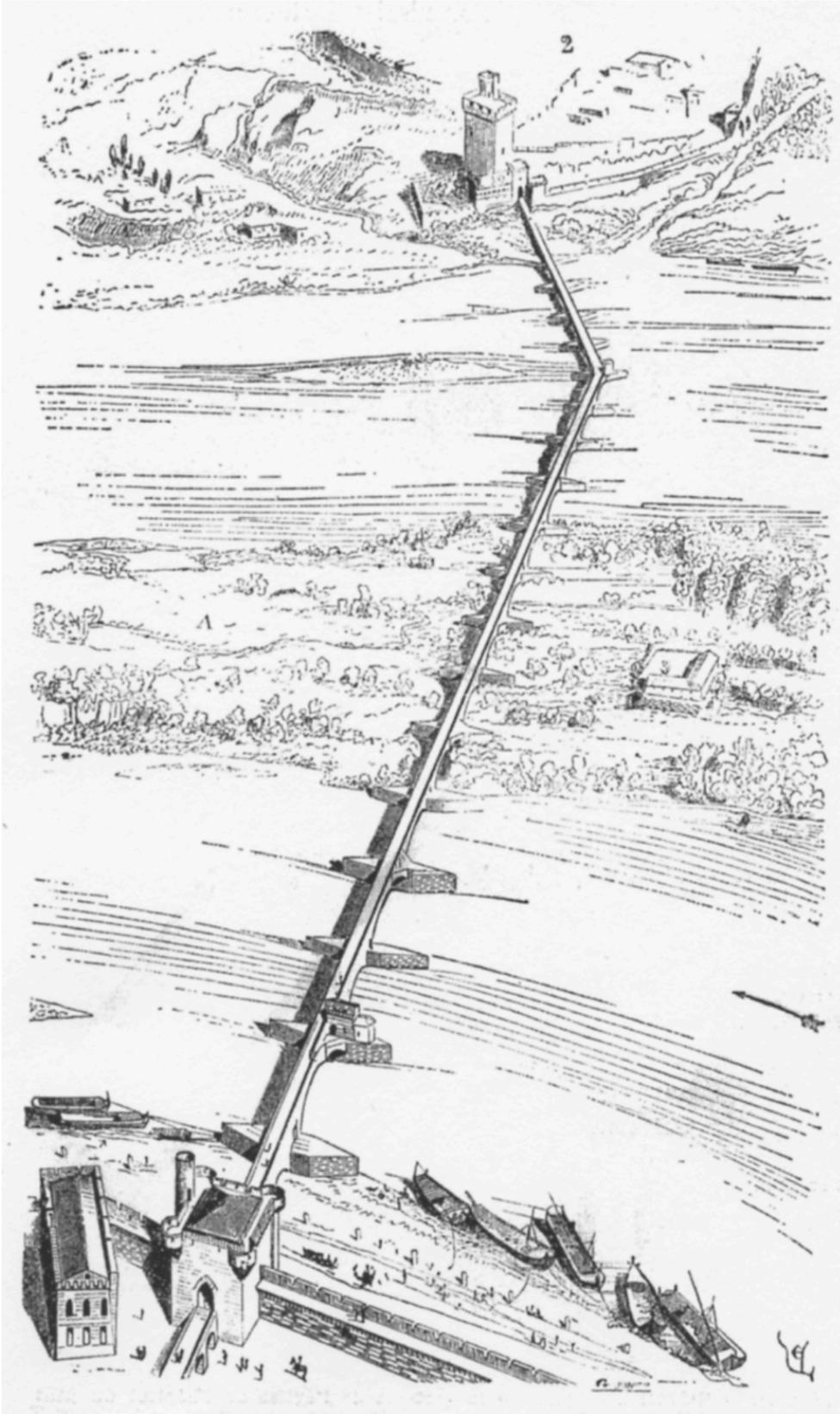


Fig. 12 – Le pont théorique de M. Viollet-le-Duc
Dictionnaire de l'architecture T. VII, p. 227

« Pour résister au courant du Rhône et aux débâcles des glaces, les piles ont 30 mètres (sic) d'une extrémité à l'autre et se terminent, en amont comme en aval, par un éperon très aigu. Les arches du pont Suint-Bénézet avaient de 20 à 25 mètres d'ouverture et étaient au nombre de dix-huit. Dans l'île qui sépare les deux bras du Rhône, la chaussée était percée d'arches (1) aussi bien que sur les deux cours d'eau. Sur le grand bras bras, le pont, du côté de Villeneuve, formait un angle obtus comme pour mieux résister au courant...

Il est à remarquer que sur quatre piles qui existent encore, il en est deux qui sont construites suivant le tracé B, et deux suivant celui C (2)... En jetant les yeux sur notre figure (fig. 12)... on observera que le pont d'Avignon ressemble assez à une passerelle de planches posées sur des bateaux. Les frères pontifes, pour résister à l'action du courant du Rhône sur ce point, surtout pendant les crues, n'avaient rien imaginé de mieux, que d'établir en pierre et à demeure, ce que le sens vulgaire indique de faire lorsqu'on établit un pont de bateaux et ce n'était pas trop mal imaginé... »

Et voici comment le grand architecte du XIX^e siècle détaillait un pont. Il voyait quatre piles, ceci lui suffisait pour assurer que les suivantes étaient construites sur le même type et pour présenter un dessin se rapprochant de celui d'un pont de bateaux, il majorait leur longueur de 10 mètres sur vingt. Mais un pont de bateaux n'offre de la résistance qu'aux courants de surface. Les piles, au contraire, sont soumises à ceux du fond, cause des affouillements. Viollet-le-Duc ne s'occupait guère de savoir si un jour on pourrait lui opposer une simple vérification de métré.

Naturellement, le dictionnaire cite les frères Pontifes et l'abbé Grégoire. Au point de vue technique, il précise que les courbes des voûtes ne sont pas tracées d'après un arc de cercle, mais forment une ellipse à trois centres, C'était un moyen, dit-il, de donner plus de puissance aux reins des arcs et de permettre l'établissement des trompes avec escaliers (3).

Cet article, malgré ses exagérations et ses erreurs, avait au moins l'avantage de ne pas être basé uniquement sur la légende et donnait des descriptions permettant au profane d'avoir une idée d'ensemble de la construction. Les quatre arcades étaient ainsi détaillées :

« Les arches sont construites au moyen de rangées de claveaux de 0 m. 70 de hauteur, juxtaposés. Ce sont de véritables arcs doubleaux, parfaitement appareillés, dont les lits se suivent, mais qui ne se liaisonnent point entre eux. Ils ne sont rendus solidaires que par le massif de maçonnerie qui les surmonte et les charge... Toute la construction du pont, sauf les revêtements des éperons et des arches, est faite en très petit appareil assez semblable à celui qui revêt les tympans du pont du Gard... (4).

(1) Cette rédaction laisse supposer que l'auteur croyait à l'existence, dans l'île, d'une chaussée terrassée percées d'arches. D'après son dessin, il voyait pourtant un ouvrage continu.

(2) La figure B du dessin correspond au tracé de la 3^e pile, alors que la figure C représente la pile de la chapelle.

(3) Dictionnaire. T. VII, p. 226

(4) d°

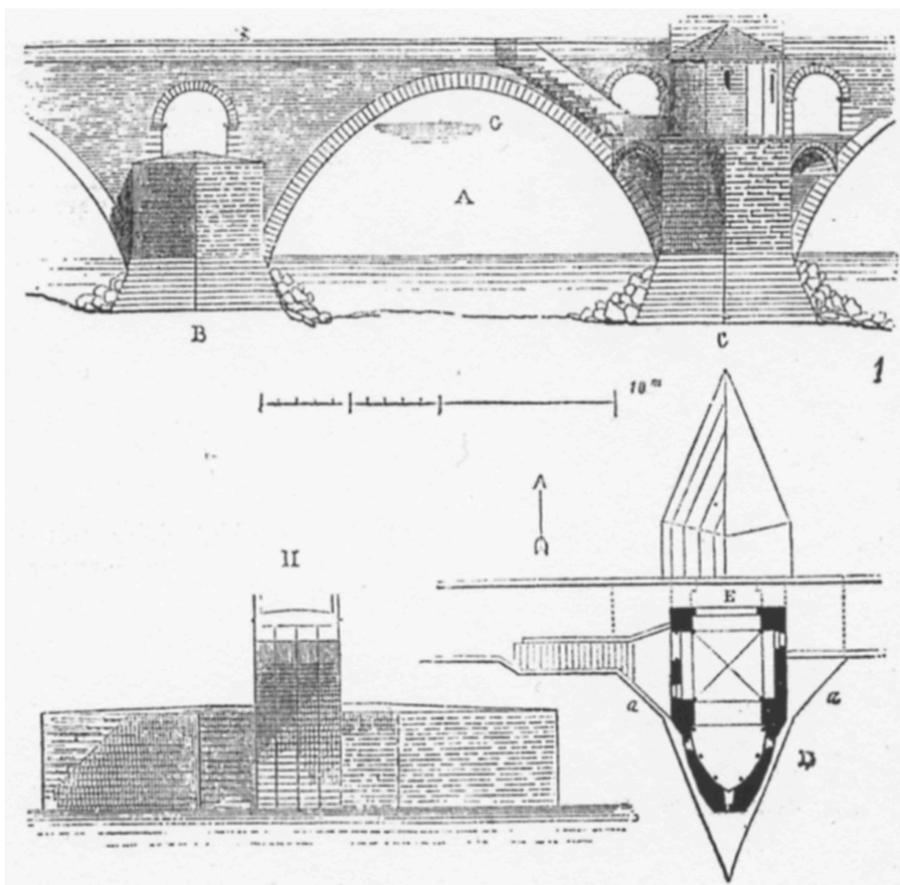


Fig. 13. – Géométral de M. Viollet-le-Duc et plan inférieur de la chapelle
(Dictionnaire de l'architecture T. VII, p. 225)

- A) Géométral d'une arche avec deux des piles
- B) Pile remblayée et 3^e pile données comme piles courtes
- C) Pile de la chapelle. Tracé allongé comme celui de la 4^e pile
- G) Niveau maximum des eaux du Rhône.
- H) Section d'une arche et profil en travers de la pile B.
- a) Raccordement sur trompe

En 1863, l'abbé Moutonnet (1), curé de Saint-Didier d'Avignon, panégyriste de Saint Bénézet, ne craignit pas de donner à un signe explétif d'une phrase de la légende du manuscrit d'Avignon, la portée extraordinaire d'une prophétie : *Es facturus « mihi » pontem*, tu me feras un pont, disait l'Historia de cette charte et le panégyriste découvrait dans ce petit mot « *mihi* » l'annonce miraculeuse des destinées exceptionnelles d'Avignon qui allait déposséder Rome et devenir, pour trois quarts de siècle, la capitale du monde chrétien,

En 1865, l'abbé André publia le résultat des recherches qu'il avait entreprises sur les frères Pontifes constructeurs de ponts (2).

(1) Le miracle du pont d'Avignon. Panégyrique de Saint Bénézet, prêché le 5 juillet 1863, dans l'église paroissiale de Saint-Didier par M. l'abbé Moutonnet, curé de cette paroisse, à l'occasion du Triduum en l'honneur de Saint Bénézet. Avignon. Séguin aîné, 1863, in-8°, 12 p.

(2) Abbé André. Notice iconographique sur Saint Bénézet et les frères Pontifes dans le Bulletin du Comité de la langue et de l'Histoire des Arts et de la France. T III, 1865, p. 263 et sq..

Ces recherches, on s'en serait douté, ne l'avaient pas conduit à des éclaircissements. Il y ajoutait une notice iconographique, de laquelle on détache ce passage :

« Le culte de Saint Bénézet, connu seulement dans Avignon, est très populaire dans cette ville. Un grand nombre de ses églises possèdent un tableau ancien de ce bienheureux. Il est représenté de deux manières : ou bien sous la forme et le costume d'un jeune berger d'environ quatorze ans, gardant un petit troupeau de brebis, les mains jointes, les yeux fixés au ciel et dans la position de quelqu'un qui tient un colloque avec un être céleste ; ou bien sous la figure d'un adolescent de dix-huit ans, portant sur ses épaules une énorme pierre. On voit notamment dans l'église de Saint-Didier, la statue de Saint Bénézet sur son sarcophage avec l'attribut de la roche sur ses épaules. De l'autre côté du Rhône, l'on rencontre un petit village qui porte le nom significatif de « San Bénézé del queiron (de Saxe)... »

Saint Bénézet naquit dans le Vivarais en 1167 (sic) ».

L'abbé André rajeunit encore le jeune Saint, sur les auteurs qui lui donnent douze ans en 1177. Il détaille ensuite la légende d'après le manuscrit d'Avignon et précise qu'au passage du Rhône, le juif demanda trois « michadéas » à l'enfant. Traduisant à sa façon le texte relatif à la destruction d'une pile par le démon, il avance qu'en une seule nuit, Saint Bénézet répara les dégâts.

Poursuivant toujours l'ordre des frères Pontifes, il écrit, avant de détailler le pont auquel il donne 1947 mètres de longueur :

... Nous ne pouvons admettre que Bénézet soit fondateur de ces moines ouvriers, dont il fut, sans contredit, la plus grande illustration. Il reste acquis que, dès le XI^e siècle, il y avait un monastère, à Bonpas, sur la Durance, occupé par les religieux, qui construisirent un pont sur cette rivière, pont qui fut démoli par Charles Quint, en 1536 ... »

Ce malheureux abbé a tout embrouillé.

Cinq ans plus tard, en 1870, parut enfin une étude succincte, mais complète sur le pont d'Avignon (1). Elle avait pour auteur l'archiviste de la ville, M. Achard. Malheureusement, elle ne fit pas l'objet d'un volume séparé, et son titre : « Les ponts du département de Vaucluse », prouve qu'elle ne s'étendait pas uniquement au pont Saint-Bénézet, ouvrage auquel ne furent consacrées que quinze pages.

M. Achard, qui ne s'appesantit pas sur les descriptions, cite la légende sans s'y attarder et ébauche une histoire du pont appuyée sur les documents dont il disposait. Malgré sa brièveté, c'est encore aujourd'hui le seul exposé sérieux des vicissitudes du pont d'Avignon.

En 1873, l'histoire du pont Saint-Bénézet va entraîner les chercheurs dans une voie nouvelle et plus savante. La 110^e livraison des *Annalecta Juris Pontificii* (2) qui parut cette année, contenait

(1) Annuaire du département de Vaucluse. Année 1870, pp. 58 à 93. La partie concernant le pont Saint Bénézet est traitée de la page 60 à la page 75.

(2) *Annalecta Juris Pontificii* publication ecclésiastique imprimée à Paris, Rome et Bruxelles. Année 1873, 110^e livraison, p. 1136. Mélanges. Domaine temporel du saint Siècle. Premier Concile général de Lyon. Saint Bénézet.

un article anonyme publiant des documents sur le Concile général délibéré à Lyon, par le Pape Innocent IV, en 1245. Parmi ceux-ci figurait une copie de l'antique membrane de Montpellier. L'auteur écrivait :

« Baluze signale le « Registrum cancellaries apostolice » comme renfermant plusieurs décrets du Concile de Lyon, de 1245, qui ne sont pas imprimés. La Bulle concernant Saint Bénézet et les frères Pontifes a été tirée du cabinet de Guichenon. Elle renferme la légende authentique de Saint Bénézet que les Bollandistes n'ont pas connue, et à laquelle ils ont forcément substitué des actes interpolés dont ils signalent avec raison l'in vraisemblance. La bulle a été signalée par G. Paradin dans son histoire de Lyon (1). Les Bollandistes n'ont pas cru devoir s'en rapporter à Paradin, qui d'ailleurs n'avait pas donné le texte latin (2)... Nous avons trouvé la copie de la bulle dans les papiers de Baluze (3). Elle est entièrement de sa main et il déclare l'avoir copiée sur l'original :

« Copiée sur l'original qui est entre les mains de Laurent Pianello, seigneur de la Valette, Président des Trésoriers de France. Tirée du Cabinet de M. Guichenon ».

Grâce à ce document authentique, les objections des Bollandistes contre la légende de Saint Bénézet, se dissipent d'elles-mêmes car elles n'ont quelque valeur qu'à l'endroit des actes amplifiés et interpolés qu'ils ont publiés.

L'auteur anonyme donne le texte intégral, sans traduction, du manuscrit de Montpellier, d'après la copie de Baluze et termine :

« Scellé de la Bulle du Pape Innocent IV, en lacs de soie rouge et jaune ».

Il fait suivre ce texte de réflexions sur la préparation de la venue des Papes à Avignon, en faisant remonter l'acquisition du Comtat, par la Papauté, aux traités de 1227 et 1229. « Notre légende, écrit-il, rapporte que Saint Bénézet entreprit le voyage de Rome et fut admis en la présence du Pape Grégoire IX, acquéreur du Comtat Venaissin ».

C'était une précision évidemment inutile et fautive puisque le Pape Grégoire IX n'a été élu qu'en 1227, alors que Saint Bénézet était décédé avant 1185. L'auteur anonyme voyait dans la Construction du pont, un épisode précurseur d'évènements qui ont amené le séjour des Papes à Avignon pendant 70 ans, et dans lesquels il plaçait la main de la Providence (4).

En 1874, M. Revoil fut chargé d'étudier la restauration de la chapelle du pont. L'examen de cet ouvrage auquel se livra cet architecte, l'amena à formuler une opinion toute nouvelle sur les travaux de Saint Bénézet.

(1) Supra p. 50.

(2) Voici ce qu'ils disent à son sujet : « Est suspect fides Paradini alias non optima circa totam bullansis cujus diligentur quoesitos nusquam potuit inveniri autographorum vel saltem exmplum latinum ».

(3) Baluze. Œuvres. T. VIII, p. 185.

(4) L'auteur, qui pourrait bien être l'abbé Moutonnet, cite :

1° L'acquisition du Comtat par le Saint Siège, en 1227 ;

2° L'investiture du royaume de Naples en faveur de Charles d'Anjou, seigneur d'Avignon ;

3° La cession de la Sicile et de la Sardaigne aux Aragonais

Il la fit connaître au Ministre de l'Instruction publique dans son rapport du 24 décembre 1874 (1) :

Le 11 août 1874, sur l'avis de la commission des monuments historiques. Vous avez bien voulu me charger de préparer un projet de restauration de la chapelle du pont Saint-Bénézet, à Avignon. J'ai accompli avec le plus grand soin cette mission intéressante et j'ai l'honneur de vous en rendre-compte dans le rapport suivant. Je joins à ce travail plusieurs photographies, un devis détaillé et le calque d'un relevé graphique important dont la mise au net ne pourra être complétée qu'après l'exécution des travaux de recherches qui devront s'exécuter pendant la restauration...

Placée sur l'avant-bec sur lequel repose la première arche du grand pont Saint-Bénézet, cette chapelle est enclavée du côté de sa façade dans cette immense construction qui semble la diviser en deux parties égales. Cette situation singulière fait comprendre, de prime abord, que cet édicule n'a pas été construit à la même époque que ce pont et qu'il ne peut que lui être antérieur. En effet, il est impossible d'admettre que le Maître ès pierres qui aurait eu à construire postérieurement une chapelle sur cette pile, l'ait fait de façon à placer le niveau de sa nef et de son abside en contrebas du tablier du pont, avec l'obligation d'y descendre par un escalier qui est emprunté sur la largeur de ce passage et bien plus, en plaçant ce petit monument, de telle sorte qu'il s'avance jusques au milieu de ce tablier et réduit de la sorte ce passage sur la largeur de sa façade, à environ 1 m. 40. « A fortiori » le même raisonnement s'applique à l'hypothèse qui tendrait à faire supposer que cette chapelle a été construite simultanément avec le pont et, par conséquent, serait comme le dit la chronique du pays, l'œuvre de Saint-Bénézet.

Telle est l'observation que depuis de longues années m'avait suggérée la visite de ce monument que je n'avais pas étudié encore avec le soin qu'exigent les études préparatoires d'une restauration. Lorsque j'ai commencé ces études, le Rhône était très bas ; favorisé par cette situation exceptionnelle des eaux du fleuve, j'ai pu recueillir des renseignements précieux pour l'archéologie et pour l'histoire locale et qui, jusques à aujourd'hui, avaient échappés aux regards scrutateurs de mes devanciers.

En effet, en examinant attentivement la pile sur laquelle repose cette chapelle, j'ai reconnu que ses appareils étaient liés avec les appareils à assises croisées de l'arche d'un pont différant essentiellement de celui de Saint Bénézet et qu'il a dû trancher pour faire passer les grands arcs de sa construction gigantesque, conçue sur les données du pont du Gard.

On distingue parfaitement quatre assises de ce pont primitif ; en mesurant l'arc de cercle, courbe directrice de ces quatre assises, on arrive à établir assez exactement que deux arches réunissaient cette pile de la chapelle au rivage ; sur ce rivage, on retrouve les traces d'une culée de même appareil et, en sondant dans le fleuve au milieu de la distance qui sépare ces deux vestiges, on trouve, à quatre mètres de profondeur, un sol ferme tandis qu'à droite et à gauche, le lit est plus profond. De plus, en rétablissant les courbes directrices de ces deux arches par une travée (sic), on voit que le tablier de ce pont arrivait au niveau du sol de la chapelle.

M. Revoil précisait ainsi que le tablier du pont primitif sur la pile duquel repose la chapelle, se trouvait au niveau du sol de cette chapelle. Pour faire cadrer cette observation, il admettait une pile intermédiaire entre la pile-culée actuelle et la pile de la chapelle, assertion découlant d'une mesure inexacte du rayon de courbure de ce qu'il appelle des assises au lieu de retombées d'arc et appuyée sur des résultats de sondages effectués sous 4 mètres d'eau et plus.

(1) Archives de la Commission des Monuments Historiques, direction des Beaux-Arts.

Pour démontrer l'existence de cette pile intermédiaire, il aurait fallu employer un autre procédé que celui des sondages.

M. Revoil tentait de prouver plus loin, par une interprétation d'un document historique qu'il avait existé un pont à Avignon avant la venue de Saint Bénézet :

Désireux d'abord d'élucider cette première observation, j'ai fait de nombreuses recherches dans les documents qui mentionnent l'état du Rhône, antérieurement à Saint Bénézet et j'ai trouvé dans le Cartulaire de Saint Victor (1), de Marseille T. II, p. 27, le passage suivant relatif à des donations :

« Raimundus decanus quicquid usus abere videtur et accipere in *ponte* condonat similiter... »

Cette charte est datée de 1094 ; elle est donc antérieure de près de cent ans à la construction de Bénézet (1173) (sic). Il existait donc un pont sur le Rhône à Avignon à cette époque et l'objection qui a été faite par certains défenseurs de la chronique qui attribuaient cette chapelle aux frères pontifes que le mot in *ponte* pouvait bien avoir été mal transcrit par le copiste du cartulaire et devrait être lu *in portu*, cette objection dis-je ne peut être soutenue en présence des vestiges curieux que je signale et qui confirment l'exactitude du copiste du Cartulaire de Saint Victor.

On peut donc conjecturer hardiment que lorsque Bénézet s'offrit à construire son pont à grandes ouvertures, c'était pour remplacer celui que je signale dont les petites arches n'avaient pu résister aux flots impétueux du fleuve et qu'on lui avait imposé dans le programme de sa vénération des navigateurs depuis de nombreuses années. Bénézet respecta donc cette chapelle et on va voir comment il s'arrangea pour la souder à son immense viaduc.

M. Revoil faisait fausse route, comme on le verra plus loin, à l'occasion du Congrès archéologique de 1882. Il poursuivait, en détaillant des remarques qu'il avait faites sur la chapelle et la pile du pont et donnait en particulier des marques de tâcherons qu'il avait relevées. D'après lui, certaines de ces marques sur l'avant-bec avaient un caractère plus ancien et bien distinct de celles qui se voient sur le pont subsistant.

Son opinion ne fut connue que de quelques intimes.

L'année d'après, en 1875, M. Bruguier-Roure qui se retrouvera plus loin, fit paraître un opuscule sur les constructeurs de pont au Moyen-Age, dans lequel il consacra quelques pages au pont d'Avignon (2). « Gardez-vous écrit-il au sujet de la membrane de cette ville, d'aller des paléographes aux critiques, vous risqueriez fort de ne jamais savoir le degré de véracité de cette charte ».

Le reproche adressé aux Bollandistes par l'auteur anonyme des *Annalecta*, d'avoir interpolé des textes relatifs à Saint Bénézet, incita l'abbé Albanès à une critique courte mais très virulente, de cette assertion évidemment outrée. Cet abbé fit paraître, à Marseille, en 1876 (3), une vie de Saint Bénézet. dans laquelle il...

(1) Benjamin Guérard. Cartulaire de l'abbaye de Saint Victor de Marseille. Documents inédits. Cartulaires. T. VIII et IX. Sources. Edition Bouche Hist. de Provence. T II, p. 1054

(2) Brugier-Roure. Les constructeurs de ponts au Moyen-Age. Récits légendaires ou historiques. Paris 1875.

(3) Abbé Albanès. La vie de Saint Bénézet, fondateur du pont d'Avignon, texte provençal du XII^e siècle. Marseille, 1876.

se proposait de publier le texte, en provençal, du manuscrit d'Avignon, que Nouguier avait déjà fait connaître et que M. Canron avait recopié en en rajeunissant les termes. « L'un, écrit-il, a donné du provençal du XVI^e siècle, l'autre donne du provençal moderne ». L'abbé Albanès considérait donc la vie romane de Saint Bénézet comme inédite et il débute par une analyse de la pièce. Ce sont tout d'abord de nombreuses remarques sur certains termes et locutions provençaux. Il précise que cette copie du manuscrit d'Avignon, qui se trouvait dans les documents du procès du Rhône, contient un procès-verbal d'une enquête ouverte pour constater les actions et les vertus du Saint, sans qu'aucun religieux ne soit appelé à témoigner.

Il donne également une liste des auteurs ayant traité du sujet et cite particulièrement Guillaume de Nangis, qui a relaté une éclipse de soleil à la date du 13 septembre 1177, confirmant ainsi la date d'entrée du jeune berger à Avignon d'après le manuscrit de cette ville.

L'ouvrage de l'abbé Albanès, attira en 1878, l'attention de M. Lefort, inspecteur général des Ponts et Chaussées, sur le manuscrit d'Avignon. Cet auteur venait en effet de publier, dans la revue des questions historiques, un article sur la légende de Saint Bénézet (1). Il y ajouta une post-face et une photographie de l'antique membrane d'Avignon, dans un tirage à part, qui fut imprimé au Mans, la même année et ne fut pas mis dans le commerce (2).

M. Lefort était un légendaire réticent. Fervent chrétien, il s'excusait de contester la Sainteté de Bénézet qu'il aurait voulu voir fêter par le corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, auquel il appartenait. « Soumis aux décisions de l'Eglise, écrit-il (3), je crois que comme laïque il m'est permis de discuter avec une entière liberté et une parfaite indépendance d'esprit, des questions purement historiques, alors même qu'elles touchent à l'hagiographie ».

Suivant de près le texte de l'abbé Albanès, il en fait une critique très serrée. Laissant de côté ce qui a trait au manuscrit de Montpellier, qu'il traite plus tard, il étudie le vieux parchemin d'Avignon. Il en tira une excellente étude paléographique à laquelle il a joint une photographie (4).

Pour M. Lefort, le document doit être daté entre 1270 et 1280, sauf la correction de la dernière ligne qu'il ne fait remonter qu'à 1320-1330. Il repousse l'assertion de l'abbé Albanès qui prétendait que l'auteur du texte de l'antique membrane était contemporain de Saint Bénézet.

(1) Revue des questions historiques : Avril 1878

(2) Lefort. La légende de Saint Bénézet, constructeur du pont d'Avignon au XII^e siècle. Monnoyer. Le Mans, 1878. In-8° L'exemplaire de la bibliothèque Calvet a été adressé par l'auteur à l'archevêché d'Avignon, par une lettre d'envoi datée du 7 juin 1878..

(3) Tirage à part. P. 27.

(4) Cette photographie n'existe que dans le tirage à part

« C'est une pétition de principe, écrit-il, car il y a dans ce qu'on appelle les actes, deux documents bien distincts qui ne doivent pas, originairement, être du même auteur : l'un la *légende*, l'autre le *procès-verbal* de déposition des témoins ».

Le premier, comme l'indique le paragraphe final, paraît être l'œuvre d'un clerc chargé de préparer des leçons pour l'office du Saint. Le second, d'une latinité plus barbare a sans doute été, suivant l'usage du temps, rédigé par un notaire adjoint à l'ecclésiastique qui présidait à l'information. Ni le notaire ni l'ecclésiastique n'ont été, nécessairement, contemporains de Saint Bénézet (1).

Critiquant la prétendue éclipse de soleil de 1177, au cours de laquelle le jeune berger serait arrivé à Avignon et mise en relief par l'abbé Albanès, M. Lefort fait remarquer que cette éclipse est rapportée au 13 septembre mais certainement pas de l'année 1177. « Il n'est pas, en effet, nécessaire d'être astronome pour savoir que les éclipses n'ont lieu qu'à la nouvelle lune et que la date du 13 septembre 1177, répond au 17^e jour de la lune. Par conséquent, cette éclipse ne peut avoir eu lieu qu'en 1178, le 13 septembre, comme il est rapporté par divers chroniqueurs (2) ».

A vrai dire, cette erreur de millésime, confirmerait le texte légendaire plutôt que de l'infirmier. Voici comment M. Lefort explique la transcription fautive du récit : « L'éclipse de 1178, a été sensible à tous les Avignonnais et elle a dû frapper d'autant vivement les esprits qu'elle apparaissait au commencement d'une œuvre entreprise à l'aide de ressources qui semblaient humainement insuffisantes. Resté dans la mémoire des populations, rapproché des événements miraculeux qui ont suivi, commenté, développé par deux ou trois générations successives, l'imagination de chacun apportant son contingent, le fait réel a fini par se trouver accompagné d'une multitude de circonstances accessoires et de pure invention . C'est dans cet état qu'il est parvenu aux oreilles du clerc et qu'il a servi de base pour la rédaction de sa leçon (3) ».

Cet auteur relève assez vertement une erreur de l'abbé Albanès qui a écrit que l'année 1177 était la 25^e du règne de Frédéric et la 40^e de celui de Saint Louis, ce qui prouve que le savant abbé avait tout simplement confondu Saint Louis et Louis le jeune, son ancêtre (4). Il démontre également que l'abbé Albanès, qui revendiquait l'honneur d'avoir publié un texte provençal de l'an 1500, n'avait pu se servir d'un autre document que celui du XVIII^e siècle, conservé alors aux archives de la ville.

(1) Tirage à part. P. 19.

(2) Les 2^e et 3^e éditions de l'art de vérifier les dates, ouvrage commencé en 1743, par Dom Maur d'Antines, contiennent un tableau du chanoine Pingré, de l'Académie des Sciences, indiquant toutes les éclipses depuis le début de l'ère chrétienne. D'après ce tableau, il y aurait eu, en 1177, une éclipse de soleil invisible en Europe et, en 1178, une éclipse totale centrale au 46^e degré de latitude et, par conséquent, presque centrale à Avignon. Elle y est portée comme ayant eu lieu le 13 septembre à midi de cette année 1178 (Saint-Venant, p. 70).

(3) Tirage à part. P. 26.

(4) M. Lefort a relevé une inexactitude nullement imputable à l'abbé Albanès qui n'a fait que recopier le texte latin de la Chronique de Tours, contenant cette erreur Anno Domini 1177 et Frederici 25 et Ludovici regis 40...

M. Lefort s'en était rendu compte lui même, sur place, au cours d'un voyage qu'il fit à Avignon. M. Achard lui montra, ainsi qu'à M. Deloye, conservateur du musée Calvet, qui l'accompagnait, un exemplaire des *Jura Pontis* et du *Processus Rhodani* en plusieurs volumes in-f^o, cartonnés. Le deuxième volume contient bien effectivement la copie des actes de Saint Bénézet en provençal, entre les feuillets 316 et 320, comme l'indique, d'une manière si précise l'abbé Albanès (1) ». Une collation de MM. Deloye, Achard et Lefort, leur montra que la version publiée, malgré de nombreuses variantes orthographiques et plusieurs mots changés à dessein, est la même que celle du manuscrit. Mais les trois savants découvrirent un détail qui avait échappé à l'abbé Albanès. Ils reconnurent que la pièce portait la mention de l'arrêt du Conseil, daté du 22 janvier 1726. On ne se trouvait donc pas en présence d'un manuscrit de l'an 1500.

M. Achard pensa alors que l'original avait pu être transporté à Rome, au cours du XVIII^e siècle. Des recherches furent entreprises, d'abord à la Bibliothèque nationale, puis M. Léopold Delisle, mis au courant, demanda au cardinal Pitra, de les faire poursuivre au Vatican. Le manuscrit, cité par le R.P. Papebrock, resta introuvable.

M. Lefort conclut finalement que la version provençale ne pouvait être contemporaine de l'antique membrane d'Avignon et que le dialecte dans lequel elle est écrite est postérieure au XIII^e siècle. Se souvenant enfin, qu'il appartenait à un corps de techniciens chargés de l'étude des ponts, il donna quelques détails techniques sur l'ouvrage d'Avignon, détails puisés dans le rapport de M. Gauthey, du 11 thermidor an XIII (30 juillet 1805) (2).

Parlant des restes d'anciennes arches, *moins élevées*, qui donnaient à penser au restaurateur de la chapelle qu'elles appartenaient à un pont carolingien, il dit « qu'un examen attentif des lieux le portait à croire que la chaussée du pont Saint-Bénézet a été d'abord établie au niveau du pavé de la chapelle romane où ce saint fut enseveli. C'est au XIII^e siècle que l'on aurait construit de nouvelles arches sur les anciennes fondations, mais en plaçant les naissances à un niveau plus élevé pour faciliter la circulation sur le pont, et pour assurer l'accès de la ville d'Avignon, même pendant les crues du Rhône ».(3)

M. Lefort fit paraître une nouvelle étude sur le pont d'Avignon, en 1883 (4). Il détailla un peu plus longuement le manuscrit d'Avignon, qu'il avait fait photographier. Il recula devant la dépense d'impression d'un fac-similé et se contenta d'une analyse qui ne comporte pas beaucoup plus d'éclaircissements que son travail de 1878.

Il n'avait pas donné grand chose sur le manuscrit de...

(1) Tirage à part. pp. 23-24. La légende en langue provençale, copiée sur l'original du Procès du Rhône, est donnée (Annexe I ci-après).

(2) A.N. à l'époque F. 25546. Aujourd'hui F 14-940.

(3) Tirage à part. Note p. 41.

(4) Lefort. Le premier pont construit sur le Rhône à Avignon. Etude historique et critique. Reims Imprimerie Coopérative. Extrait des Mem. De l'Acad. De Reims, 1883. In-8°.

Montpellier, car il aurait voulu pouvoir discuter sur l'original, qu'il considérait comme perdu. Il avait renoncé à des recherches qui lui avaient déjà coûté beaucoup de temps et de travail. Son vieil ami, M. de Saint-Venant, n'était pas arrêté par les mêmes considérations. Il avait fini par découvrir le fameux manuscrit qui se trouvait déposé à la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier. Le savant académicien, très heureux de cette trouvaille, en fit exécuter un calque autographique avec report sur pierre qu'il diffusa et dont il adressa un exemplaire à M. Lefort.

Ce dernier s'adressa à M. Demaison, archiviste municipal de Reims et à M. Deloye qui lui donnèrent leur avis sur l'âge et l'authenticité du document. Il en tira une nouvelle étude qu'il publia en 1885 (1). C'est une excellente critique dans laquelle il démontre les invraisemblances du texte et conclut à une fraude. Il souligne la réserve du document relativement aux dates. « On ne peut savoir, dit-il, à quelle date Saint Bénézet est arrivé à Avignon, est reparti pour Rome, a commencé le pont de Lyon ... On ne peut guère placer le voyage du Saint à Rome que dans les années 1180 à 1181, sous les Pontificats d'Alexandre III ou de Lucius III » (2). Et il ajoute : « On comprend difficilement pourquoi un pont, qu'il s'agisse dans le manuscrit de Montpellier du pont d'Avignon, ou même du pont de Lyon, qui d'après ce manuscrit aurait été à peu près achevé du vivant de Saint Bénézet, a dû être continué, 60 ans après sa mort, par les frères Pontifes, pontem super Rodanum divina revelatione inceptum peragentes (1245) ». La réponse à cette question est pourtant évidente. En 1245, on travaillait sans doute aux deux ponts sur le Rhône, on quêta pour avoir des fonds et dans la rédaction des actes, pour inciter les fidèles à l'aumône, on altérait un peu la vérité. Les frères du pont de Lyon voulaient rattacher leur ouvrage à Saint Bénézet, dont le corps continuait à faire des miracles, à Avignon. Ne pouvait-on pas faire rejaillir un peu de sa sainteté sur le pont de la Guillotière et lui prêter la construction du pont de bois que l'on remplaçait ?

M. Lefort, de Saint-Venant et, quelques années plus tard, M. Lenthéric, ingénieurs des Ponts et Chaussées, ne voulaient pas s'attarder à regarder les restes du pont d'Avignon, pour étayer une opinion sur la construction de ce pont. Ils étaient subjugués par la légende et s'obstinaient dans l'étude de points de détails qui ne faisait pas avancer la science historique d'un pas. Il est assez singulier de constater que ces techniciens étaient naturellement attirés vers l'hagiographie alors que, leurs connaissances aidant, ils auraient pu dégager de l'étude de la pile de la chapelle du pont Saint-Bénézet, un chapitre réaliste de l'histoire de la construction des ponts au Moyen-Age, sur laquelle on ne possède presque rien.

(1) Lefort. Sur un manuscrit du XIIIe siècle relatif à la construction des premiers ponts sur le Rhône à Avignon et Lyon. Reims Imprimerie Coopérative, 1885. In-8°, 22 p.

(2) Lefort. Sur un manuscrit... p. 17